



## **Partenaires en population et développement Bureau Régional d'Afrique**

---

### **Réunion du Réseau de commissions parlementaires africaines de la santé (NEAPACOH) 2017:**

#### **Renforcer les capacités des décideurs africains en matière de santé reproductive et de planification familiale: défis et opportunités pour les parlements d'améliorer Santé reproductive/planification familiale.**

#### **Note conceptuelle de la Réunion**

**Lieu: Speke Resort Munyonyo, Kampala, Ouganda**

**Dates: du 13 au 14 décembre 2017**

#### **Historique**

L'état de santé de la population africaine demeure un sujet de préoccupation. Les niveaux de morbidité et de mortalité, en particulier des enfants et des femmes, restent inacceptablement élevés. L'accès aux services de qualité est encore limité, et les femmes en particulier font face à des risques accrus de la santé, provenant des grossesses non planifiées et de l'espacement limité des naissances. En particulier, le besoin non comblé de planification familiale (FP) reste élevé dans la plupart des pays africains.

Alors que les gouvernements africains se sont engagés à la santé et aux droits sexuels et génésiques (SDSR) dans les accords internationaux et régionaux, comme le plan d'action de Maputo sur le SRH, la mise en œuvre de ces engagements au niveau des pays reste inégale. Pourtant, des cadres comme le plan d'action de Maputo, qui est un cadre continental de toute l'Afrique qui envisage l'accès universel aux SDSR, y compris la planification familiale (FP) et les objectifs de développement durable (ODD) qui reconnaissent l'importance de SDSR globalement auraient, si elles sont mises en œuvre, soulevé de manière très fondamentale le statut des femmes et des enfants du continent. Un examen des progrès dans la réalisation des OMD antérieurs a révélé que les objectifs en matière de santé en particulier (OMD 4 sur la réduction de la mortalité infantile, OMD 5 sur l'amélioration de la santé maternelle et l'OMD 6 sur la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies) sont restés inachevés dans le programme de développement post-2015.

La communauté internationale s'est mis d'accord sur un nouveau cadre ambitieux de développement «objectifs de développement durable» (ODD) qui mettrait fin à la pauvreté à l'horizon de 2030 et promouvrait universellement la prospérité économique partagée, le développement social et la protection de l'environnement. Les ODD qui suivent et élargissent les OMD ont été adoptés à l'ONU à New York en septembre 2016. Pour que cela se produise,

